



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES 2021

Le Camping LES BOIS FLOTTES DE CAMARGUE sis à SALIN DE GIRAUD 13129 –Route de la Mer ci-après dénommé « l’hébergeur »

CONDITIONS DE RÉSERVATIONS :

Les tarifs et informations publiées sont communiqués sous réserve d’erreur d’impression ou d’omission (textes et visuels non contractuels). Seuls les prix figurant sur la confirmation de réservation sont contractuels. Les prix sont exprimés en euros, et tiennent compte d’un taux de TVA de 10%, en vigueur au 1er Janvier 2021 après classement touristique de l’Etablissement en catégorie 3 étoiles.

Le prix contractuel est sujet à modification en cas de variation des taxes applicables entre la date de réservation et la date de paiement.

Une taxe de séjour individuelle est perçue par le camping pour chaque adulte séjournant pour le compte des collectivités locales.

Son montant est celui en vigueur aux dates du séjour.

Pour les emplacements de camping, le forfait de base inclus 2 personnes + 1 emplacement + 1 installation + 1 véhicule + l’accès à l’eau et à l’électricité. L’occupation maximale est de 6 personnes par emplacement de camping (bébé inclus). Les personnes supplémentaires devront s’acquitter d’un supplément par jour et par personne au tarif en vigueur fixé par l’établissement. Nous vous rappelons que le bébé est considéré comme une personne. Si bébé inclus dans la réservation, cela fait un total de 7 personnes, il sera nécessaire et obligatoire de louer 2 emplacements

Nous vous rappelons que des frais de dossiers seront appliqués pour toutes réservations

- **Frais de dossiers 10.00€**

Pour les locations d'hébergements, le forfait inclus le nombre de personnes (bébé inclus) prévu lors de la réservation, dans la limite de 8 places selon le type d'hébergement choisi.

Si le nombre de personnes se présentant dépasse la capacité de l'hébergement sélectionné, le camping en refusera l'accès.

Les hébergements loués sont équipés et inclus tout le matériel de cuisine et de table ainsi que la literie.

Les draps ainsi que le linge de toilette ne sont pas inclus dans le forfait de base.

Il est rappelé que les lits superposés sont interdits aux enfants de moins de 6 ans pour des raisons de sécurité.

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.

La réservation devient effective qu'après notre accord et réception du contrat de location signé accompagné du règlement de l'acompte ou de la totalité du séjour.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Les moyens de paiement acceptés :

- **Cartes bancaires : Eurocard, Mastercard, Visa**
- **Chèques vacances**
- **Chèques bancaires ou postaux à l'ordre de la SAS LES ROULOTTES SALINIÈRES**
- **Espèces contre reçu au bureau d'accueil**
- **Virements bancaires français et étrangers**

Pour les locations et pour les emplacements de camping :

• **Lorsque la réservation est effectuée plus de 30 jours avant la date de début du séjour :**

- un acompte de 30 % du prix du montant total du séjour réservé (hébergement ou emplacement + options) doit être réglé. Il est alors déduit du montant total du séjour et sera encaissé au moment de la réservation.

- le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour. Dans le cas contraire, la réservation n'est plus assurée.

• **Lorsque la réservation est effectuée moins de 30 jours avant la date de début du séjour :**

- le règlement intégral du séjour doit être effectué au moment de la réservation.

MODIFICATION :

Pour toute demande de modification des dates ou du nombre de participants au séjour, l'hébergeur s'efforcera d'accepter autant que possible ces demandes dans la limite des disponibilités et selon les tarifs en vigueur. Toute demande de diminution de la durée de séjour sera considérée par l'hébergeur comme une annulation partielle et dans ce cas, une retenue sur la somme déjà engagée à titre de dédommagement.

ANNULATION :

• **Annulation du fait du client :** Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à l'hébergeur ou par email. Le remboursement des sommes versées interviendra uniquement après examen du dossier et en fonction de la raison de l'annulation avec demandes de justificatifs de la part de l'hébergeur pour preuve des dires du client pour son annulation (accidents, décès, maladie). Veuillez trouver ci-dessous les délais d'annulations ainsi que les différents pourcentages retenues en cas d'annulations tardives (annulations moins de 30 jours avant la date d'arrivée, etc...)

- **Si vous annulez plus de 45 jours avant la date du séjour :** Remboursement total des sommes déjà versées

- **Si vous annulez entre 45 jours et 30 jours :** Remboursement à hauteur de 75% des sommes engagées pour le(s) séjour(s) et 25% des sommes engagées seront conservées par l'hébergeur à titre de dédommagement

- **Si vous annulez entre 30 jours et 15 jours :** Remboursement à hauteur de 25% des sommes engagées pour le(s) séjour(s) et 75% des sommes engagées seront conservées par l'hébergeur à titre de dédommagement

- **Si vous annulez entre 15 jours et 0 jour :** La totalité des sommes versées (Acompte et/ou solde du séjour) seront conservées par l'hébergeur à titre de dédommagement pour annulation tardive.

• **Annulation du fait de l'hébergeur :** En cas d'annulation du fait de l'hébergeur, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé.

ARRIVÉE ET DÉPART :

La pièce d'identité du client et éventuellement de ses accompagnants sera demandée à l'arrivée.

• Pour les emplacements de camping :

- La location de l'emplacement commence à 12h00 et devra être libérée avant 10h00 le jour du départ.

- Passé ce délai, une nuit supplémentaire sera facturée au client.

- Une caution sera demandée au client lors de son arrivée, et restituée le jour de son départ.

• Pour les locations d'hébergements :

- Les locations commencent à 15h00, elles doivent être libérées avant 10h00 le jour du départ.

- À la remise des clés, une caution sera demandée au client en fonction de l'hébergement choisi et l'inventaire de la location lui sera remis. Le client est tenu de contrôler et signaler dès le jour même toute anomalie.

Caution pour les Coco-Sweet : 200.00€

Caution pour les Tentes MAORI : 250.00€

Caution pour les autres catégories de Mobil-Home 400.00€

Toute insatisfaction concernant l'état général, l'inventaire ou la propreté de la location doit être signalée à l'hébergeur par le client dans les 24 heures suivant l'arrivée, afin d'y remédier.

Aucune réclamation ne sera recevable passé ce délai.

- Les locations doivent être rendues en parfait état de propreté, l'inventaire vérifié.

Tout objet cassé ou détérioré sera à la charge du client, ainsi que la remise en état des lieux, si cela s'avérait nécessaire. La caution de la location sera encaissée par l'hébergeur.

- Le nettoyage de fin de séjour est à la charge du client. Une caution de 60.00€ sera demandée le jour de l'arrivée. Nous vous rappelons que la vaisselle, les toilettes et la salle de bain ne sont pas inclus dans le forfait ménage. Ces derniers restent sous la responsabilité des clients sous peine d'encaissement de la caution.

Le client dispose d'une option « ménage fin de séjour » qu'il peut souscrire en option.

- À la restitution des clés le jour du départ, la caution est rendue au client après le contrôle par l'hébergeur de l'inventaire, de la propreté et de l'état de la location.

La caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

RÉCLAMATION

- En cas de réclamation, le client dispose d'un délai de 15 jours après la date de fin de son séjour pour le signaler auprès du service « client » de l'hébergeur par courrier recommandé avec accusé de réception. L'hébergeur dispose d'un délai de 30 jours après réception de la réclamation pour y répondre. Si le client considère ne pas avoir obtenu une réponse satisfaisante de la part de l'hébergeur, celui-ci a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation dans un délai maximum d'un an à compter de la date de la réclamation écrite adressée à l'hébergeur. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont : Médicys – 73 boulevard de Clichy – 75009 PARIS – 01 49 70 15 93 – www.medicys.fr. Le médiateur peut être saisi par courrier, téléphone ou via son site internet.
- En cas de non résolution de litige, la juridiction compétente pour la résolution du litige est le tribunal de TARASCON.

INTERRUPTION DE SÉJOUR ET PRESTATIONS NON UTILISÉES :

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement. Malgré le paiement du solde, sans nouvelle de la part du client (par email ou lettre recommandée avec accusé de réception), 24h après le début du séjour, l'hébergeur se réserve le droit de disposer de l'hébergement ou de l'emplacement. Le client ne pourra alors prétendre à aucune indemnité. Aucun remboursement ou dédommagement ne saurait être pris en compte en cas de non utilisation d'un ou plusieurs services, ou en cas de fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou plusieurs services liés à un problème technique, climatique, administratif ou législatif.

RESPONSABILITÉ DU CLIENT :

Le client doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au client avant le début du séjour.

ANIMAUX :

Les animaux domestiques sont acceptés aux conditions décrites ci-dessous, sous la responsabilité de leurs maîtres. Ces conditions sont reprises dans le Règlement Intérieur disponible à l'Accueil du Camping.

Les animaux de catégorie 1 et 2, ainsi que les chiens de plus de 10 kilos ne sont pas acceptés dans l'enceinte de l'établissement de l'hébergeur.

Lors du séjour, le client doit obligatoirement être muni du carnet de vaccination à jour de l'animal.

Les chiens doivent être tenus en laisse et ne doivent pas être laissés sans surveillance dans l'enceinte de l'établissement (dans l'hébergement, sur l'emplacement de camping ou dans une voiture).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Le règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le client est tenu d'en prendre connaissance dès son arrivée et s'engage à le respecter. En cas de non-respect du règlement intérieur, **l'hébergeur se réserve le droit de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'établissement.**

DROITS À L'IMAGE :

Lors du séjour du client, ce dernier ainsi que ses accompagnants sont susceptibles d'être photographiés ou filmés pour les besoins publicitaires de l'hébergeur.

L'hébergeur pourra utiliser ces images pendant une durée maximale de dix ans.

Le client est informé qu'il lui revient de signaler par écrit à l'hébergeur, dès son arrivée, son opposition éventuelle à cette pratique.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

INSCRIPTION :

Nous nous réservons le droit de ne pas autoriser l'entrée ou le séjour dans l'Etablissement de toute personne dont le comportement pourrait troubler l'ordre public.

L'accès au terrain n'est autorisé qu'après inscription au bureau, sous couvert d'une pièce d'identité. Elle implique l'acceptation du règlement intérieur.

Le non-respect de celui-ci entraînera l'expulsion ferme et définitive du camping sans remboursement. Les visiteurs sont admis de 9h à 23h, sous la responsabilité des clients visités.

- Piscine : Les shorts, bermudas, combinaisons et vêtements amples (robes, etc.) ne sont pas autorisés à la piscine.

Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

- Bracelet : Le port du bracelet identifiant est en permanence obligatoire sur le camping.

RESPECT D'AUTRUI :

Les véhicules ne peuvent circuler dans le camping entre minuit et 7h. La vitesse est limitée à 15 km/h. Les appareils de radio, de télévision, etc. ne doivent en aucun cas déranger vos voisins. Les sanitaires doivent être maintenus en constant état de propreté par les usagers. Les plantations florales doivent être respectées.

SÉCURITÉ :

Nous vous rappelons les règles des gestes barrières liées au COVID19: Masque obligatoire dans les lieux fermés (accueil, bar, restaurant, sanitaires communs), distanciation sociale de minimum un mètre entre chaque personne ne faisant pas parti du même groupe (accueil, bar, restaurant, sanitaires communs, piscine), ne pas être plus de quatre personnes à l'intérieur de la réception, mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée de la réception et du restaurant.

Il est strictement interdit de fumer dans les hébergements.

Usage des barbecues à gaz uniquement.

Tout feu ouvert est strictement interdit par arrêté préfectoral et municipal.

Les barbecues aux charbons de bois sont donc interdits.

La Direction n'est responsable que des objets déposés au bureau : le campeur garde la responsabilité de sa propre habitation. La détention de substances illicites est interdite. La consommation d'alcool en dehors des emplacements et lieux prévus à cet effet est formellement interdite, sous peine d'exclusion définitive.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur qui est affiché à l'entrée et à l'accueil.

L'établissement dispose de caméras de surveillance conformément à l'arrêté ministériel n° 2011-86 et le Code de la Sécurité Intérieure (art. L223-1 à L223-9 et L251-1 à L255-1) & (art. R251-1 à R253-4)

Pour toute information relative au droit d'accès aux images s'adresser à l'hébergeur à l'Accueil de l'Etablissement ou en téléphonant au 04.90.58.25.09